

QUOI DE NEAUPHLE ?

LE BULLETIN BIMESTRIEL
DE NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU



BULLETIN
BIMESTRIEL

n°5
AOÛT 2015

De nombreuses autres informations sur : www.neauphle-le-chateau.com

LE MOT DU MAIRE / MA VILLE EN DIRECT / MA VILLE LOISIRS
MA VILLE DOSSIERS / MA VILLE HISTOIRE / MA VILLE CULTURE
MA VILLE ENVIRONNEMENT / MA VILLE AGENDA...

QUOI DE NEAUPHLE ? est une publication de la Mairie de Neauphle-le-Château. ISSN 2274-0708
Ont participé : Alexandra Boullion, Tatiana Kuhlmann, Nicole Meunier, Élisabeth Sandjivy, Dora Surdeau, Stephen Charlieu, Patrick Gilliéron,
Jean-Pierre Jullien, Marc Leroy. Directeur de la publication : Jean-Claude Kuentz - Conception et réalisation : www.21octobre.fr

À LIRE

CŒUR D'YVELINES :
PRAGMATISME... P.4

TRAVAUX EN COURS P.6

AVANT LE FORUM P.9

Édito



Après avoir bien ri au soleil, sauté dans les vagues et parcouru la campagne ou les sentiers de randonnée... voici la rentrée et l'agenda de septembre: retour à l'école, jours plus courts, mais Fête du Village! Cette contingence du défilé des saisons, nous devons, nous élus, les dépasser et voir, pour l'avenir, les améliorations vitales à notre cité et les moyens de les réaliser, ce dernier point n'étant pas le plus aisé. Notre ligne de mire doit viser « Neauphle-le-Château 2020 ».

Cela fait bien des années que je réfléchis au futur des bâtiments de Grand-Marnier. La réponse n'était ni évidente ni urgente tant que l'industriel ne manifestait pas son désir de céder ses emprises. Aujourd'hui que tout est vidé, prêt à être cédé, nous devons agir. L'achat de ces bâtiments est hors de portée de nos finances. Et qu'en ferions-nous? Nous ne sommes pas des spécialistes de la construction. Ni de la démolition. Aucun des bâtiments de production ne peut être conservé. Les raser sera plus propice à répondre aux besoins. Mais lesquels?

Là encore, il faut de l'expérience pour déterminer avec pertinence la destination de surfaces nouvelles, conçues pour être rentabilisées et ne provoquer sur la vie du centre-ville comme sur notre niveau d'équipement, aucun impact négatif... Dès lors, puisque nous n'avons pas le droit de nous tromper, nous nous appuyons sur des spécialistes et partageons le problème avec la communauté de communes de Cœur d'Yvelines.

Une fois que nous aurons des solutions, nous vous les exposerons et vous donnerez votre avis. L'idéal serait que les décisions soient unanimement adoptées. Une fois cette transformation enclenchée, « Neauphle 2020 » aura réglé une grande partie de ses objectifs. Mais il y en a d'autres.

Depuis plusieurs mois, le Conseil travaille à des demandes de subventions, l'une auprès de la Région et l'autre auprès du Département. Elles sont absolument nécessaires pour lancer les importants travaux qui nous sont indispensables.

Nous allons faire l'acquisition du hangar Grand-Marnier, rue du Docteur Grellière. Après destruction, nous construirons un centre de restauration et un centre de loisirs destinés à l'école maternelle. La MJP a vieilli. Il nous faut créer une vraie accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, la conformer aux normes actuelles faute de quoi ce bâtiment ne serait plus autorisé à accueillir du public. Il faudrait également, selon nos possibilités financières, augmenter ses locaux.

Tout cela signifie une chose précise : cette année « scolaire » sera déterminante pour notre avenir. Il va falloir consacrer beaucoup d'énergie, de réflexion, d'imagination, aux études, aux débats, aux échanges. Mais le sachant, nous unissant, nul doute que cela sera passionnant. Alors, belle et bonne rentrée.

BERNARD JOPPIN

Maire de Neauphle-le-Château

LE

GRAND CHANTIER

IL Y A UN AN OU PRESQUE, LES ÉLECTIONS MUNICIPALES METTAIENT EN PLACE UNE NOUVELLE ÉQUIPE « MULTICOLORE ». QU'ONT FAIT, QU'ONT PRODUIT LES NOUVEAUX CONSEILLERS ?

Des acheteurs, ça existe. Mais entre ces deux pôles qui doivent discuter, il y a nous, les habitants de Neauphle-le-Château qui ne pouvons voir se construire n'importe quoi, en plein centre-ville. Pour contenter les trois parties sans lancer notre petite ville dans des délires financiers insupportables, existe-t-il une bonne solution ?

Cela fait plusieurs mois que la question taraude le maire et ses conseillers. Pour Grand-Marnier qui a fait des études sur ses biens, il n'y a de solution que dans la construction de logements. Dès lors, le centre serait profondément modifié et l'arrivée de nouveaux habitants bouleverserait la circulation, imposerait de nouveaux besoins en matière d'écoles, de crèches, d'équipements collectifs.

Dès que Grand-Marnier a fait connaître sa volonté de changer son usine d'élaboration, la commune a pris les devants en modifiant son PLU et en mettant des réserves sur les terrains concernés. Rien ne peut se faire sans l'aval de la mairie sur les deux parcelles traversées par la rue Saint-Jean : l'une, de 4 858 m² (dont 1 200 m² de maisons individuelles) et l'autre, de 3 043 m², soit, en totalité, 7 901 m².

Pour n'avoir ni les moyens humains ni les ressources financières, la municipalité a très vite rejeté l'idée de s'aventurer dans l'achat du foncier, la définition de projets viables, la construction et la commercialisation de constructions nouvelles. Il fallait donc trouver un spécialiste, fiable et compétent. La municipalité s'est, après de nombreuses recherches, tournée vers l'Établissement Public Foncier

des Yvelines (EPFY), dont la vocation est d'accompagner les collectivités publiques dans les projets d'urbanisme.

Au service de l'intérêt général, l'EPFY a déjà aidé Neauphle-le-Château à mener à bien un programme : celui du Centre-Bourg. D'une manière générale, les maires qui ont signé des conventions avec l'EPFY en ont été très satisfaits, car cet établissement départemental, véritable partenaire de stratégie foncière, conduit ses actions sans autre but que de répondre aux besoins des communes.

Quand l'EPFY prendra en charge la totalité de l'espace disponible, celui-ci sera découpé en trois lots. Un premier regroupera les maisons d'habitation (la partie de 1 200 m² - côté est) qui pourront être vendues séparément. Le second, de 4 858 m², serait destiné à l'habitat, tandis que le troisième, de 3 043 m², serait destiné à des activités de services (maison médicale, salles de réunion...) et commerciales. Il intégrerait une aire de stationnement. Une première convention est établie et signée entre la mairie de Neauphle-le-Château² et l'EPFY pour la partie destinée à l'habitat ; une seconde convention sera conclue entre la communauté de communes Cœur d'Yvelines et l'EPFY. Au moins deux élus de Neauphle-le-Château participeront aux débats pour la convention qui liera la CCY et l'EPFY. Les deux conventions seront étroitement coordonnées.

Que va-t-il se passer ? Dans un premier temps, l'EPFY va exercer une veille foncière, donnant à ses signataires tous les éléments nécessaires à la création de projets et de leurs cahiers des charges (études techniques et foncières, études urbaines et faisabilités, contraintes et

impacts, rentabilité de cessions, coûts, etc.). L'EPFY travaille alors avec les élus pour proposer différents scénarii qui sont ensuite présentés aux conseils municipal et intercommunal. Ceux-ci donnent leur avis, demandent des évolutions et, quand les hypothèses sont bien établies, les soumettent à la population. Souvenez-vous des présentations du Centre-Bourg !

Un long processus est enclenché. Il se peut qu'aucune des propositions formulées par l'EPFY ne convienne. C'est rare mais prévu dans les conventions. La probabilité la plus vraisemblable est que nous recueillerons une ou plusieurs hypothèses parmi lesquelles pourra se déterminer le meilleur choix pour le respect de notre cadre de vie, l'évolution de notre population et le confort de tous. La méthode employée, en tous les cas, est la seule qui donne à Neauphle-le-Château les plus grandes garanties. ■

1. Dans Le Quoi de Neauphle? de février 2015
2. Votes au conseil municipal du 29 juin 2015

CHIFFRES CLÉS

- 2006 : création de l'EPFY
- 66 % de la population des Yvelines couverte
- 40 professionnels
- Stock foncier de 202 millions d'euros
- 20 conventions signées chaque année en moyenne depuis 2007
- 91 communes et 8 intercommunalités partenaires
- Près de 200 projets engagés



CŒUR D'YVELINES PRAGMATISME SOLIDAIRE D'ABORD !

DANS LE BOUILLONNEMENT QUE CONNAISSENT LES STRUCTURES ET LES PARTAGES DE COMPÉTENCES DANS LES TERRITOIRES, NOUS AVONS DEMANDÉ AU NOUVEAU PRÉSIDENT DE CŒUR D'YVELINES, HERVÉ PLANCHENAUT, PAR AILLEURS MAIRE DE MONTFORT-L'AMAURY, DE NOUS DONNER SON SENTIMENT ET SES IDÉES SUR NOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ET SUR SA RAISON D'ÊTRE, UN AN APRÈS SON ÉLECTION.

QUE PENSEZ-VOUS DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES ?

J'ai toujours pensé qu'en Ile-de-France, la loi Chevènement de 1999 sur les EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale) à fiscalité propre était mieux adaptée à la zone urbaine qu'à la zone rurale. Il me semblait que les SIVOM (Syndicats Intercommunaux à Vocations Multiples) à la carte pouvaient répondre efficacement aux besoins de nos communes de partager et de mutualiser certaines compétences.

Cependant, l'objectif des pouvoirs publics était ailleurs. Il s'agissait de donner aux EPCI la même légitimité démocratique qu'aux communes, en leur permettant de lever l'impôt et en élisant leurs délégués au suffrage universel direct.

Le débat aujourd'hui n'est plus d'actualité puisque l'intercommunalité à fiscalité propre est devenue obligatoire sur l'ensemble du territoire français. On peut malgré tout se demander si un texte législatif assez incitatif favorisant la fusion de communes n'aurait pas été une voie efficace, plus simple et moins onéreuse.

POURQUOI AVEZ-VOUS ENCORE QUELQUES RÉTICENCES ?

Qu'on le veuille ou non, les EPCI à fiscalité propre annoncent un affaiblissement du rôle des communes qui, à mon sens, reste l'échelon privilégié de la démocratie et de la proximité entre élus et administrés. Les 36 000 communes de France sont le fruit d'une histoire et du tempérament français. On peut en réduire le nombre, mais pas au point de renier notre culture des territoires. Avec elles, ce sont

500 000 élus locaux bénévoles qui travaillent pour le bien commun.

Réduire considérablement leurs missions et leurs compétences au profit de grandes intercommunalités à dominante urbaine, c'est anéantir la proximité et donc décourager le bénévolat.

La réforme actuellement à l'œuvre prend le chemin d'une administration technocratique des territoires, complexe, onéreuse.

C'est pourquoi, pour ce qui nous concerne, je me réjouis du caractère rural et de la taille humaine de « Cœur d'Yvelines » qui rassemble 31 communes et 48 000 habitants.

Je souhaite pour ma part que « Cœur d'Yvelines » soit un outil au service des communes qui doivent conserver un lien privilégié avec leur population, pour proposer des services publics efficaces au meilleur coût et préserver notre qualité de vie.

Les communes doivent trouver au sein de Cœur d'Yvelines une nouvelle organisation de la solidarité intercommunale bénéfique à l'ensemble du territoire.

QUEL INVENTAIRE EN AVEZ-VOUS FAIT ?

Quand mes collègues m'en ont confié la présidence, Cœur d'Yvelines venait de vivre une mutation importante passant de 7 à 31 communes. Les 7 communes « historiques » avaient déjà l'expérience de dix ans d'une gestion sage, économe et porteuse d'avenir. Leurs élus avaient donc à intégrer les nouveaux délégués, d'abord dans une démarche de formation et d'information, ensuite dans un partage de responsabilités. Il va de soi que le mode de fonctionnement et l'organisation à 7 communes ne pouvaient répondre totalement aux attentes d'une entité de 31 communes.

Je tiens à ce que toutes nos initiatives veillent aux principes de simplification, d'économies d'échelle et d'utilité pour nos administrés.



Cœur d'Yvelines, une communauté rurale...

Après un an de pratique, je crois pouvoir dire que les élus se sont familiarisés avec l'outil et que l'administration devra s'adapter prochainement à la nécessité d'une vision prospective de notre vaste territoire.

Pour autant, si les pouvoirs publics manifestent une réelle détermination en faveur de l'intégration intercommunale, l'aménagement et le développement envisagés à l'échelle de notre espace intercommunal supposent de respecter le choix de chaque commune sur son territoire.

FAUT-IL AUGMENTER LES RESSOURCES DE CŒUR D'YVELINES ?

Le développement économique est la condition impérative de la réussite de « Cœur d'Yvelines ». À l'origine de sa création, les 7 communes membres avaient choisi à juste titre de la financer à partir des rentrées fiscales des entreprises. Depuis, l'État a transféré aux EPCI la part départementale de la taxe d'habitation. Cependant, la volonté des élus de Cœur d'Yvelines est de ne pas alourdir la part fiscale des ménages. C'est dire que Cœur d'Yvelines devra dans l'avenir trouver des ressources dans le développement économique sans nuire à la qualité de nos villages et de nos paysages.

Ce double défi est déjà à l'œuvre comme il le fut pour la création de la zone d'activité Pavy 2. La commission économique s'est emparée de ce dossier en recensant actuellement les secteurs de dévelop-

pement sur l'ensemble du territoire et en jetant les bases d'une coopération avec le département pour une implantation du très haut débit, aussi rapide que possible.

QUELLE IMPULSION MAJEURE VOULEZ-VOUS DONNER À CŒUR D'YVELINES ?

Malgré des réformes nationales contestables, voire surprenantes, qui peuvent nous desservir, je veux m'en tenir aux objectifs de base de la loi de 1999. Je tiens à ce que toutes nos initiatives veillent aux principes de simplification, d'économies d'échelle et d'utilité pour nos administrés. Il faut que tous les délégués communautaires partagent ces principes dans le cadre d'une solidarité intercommunale sans faille.

Outre le développement économique et le très haut débit, nous aurons au cours du mandat à nous pencher prioritairement sur la mutualisation des structures collectives de garde de la petite enfance, sur l'accroissement des capacités de stationnement aux abords des gares et sur la disparition du SIVOM de Montfort-l'Amaury par transfert de ses compétences à Cœur d'Yvelines.

J'attends des pouvoirs publics qu'ils nous assurent enfin un cadre stable, sur le plan fiscal, sur ceux des périmètres et des compétences, pour nous permettre de définir sereinement une vision stratégique de l'évolution de notre territoire nécessaire à la réussite de notre entreprise commune. ■

TRAVAUX EN COURS

NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU S'EST LANCÉ DANS DES TRAVAUX QUE LA CRÉATION DE SON NOUVEAU QUARTIER « CENTRE BOURG », A RENDUS INDISPENSABLES. CEUX-CI, PRÉVUS DE LONGUE DATE, SONT ENGAGÉS POUR CERTAINS DEPUIS UN AN. À QUELQUES JOURS DE LA RENTRÉE, IL EST IMPORTANT DE FAIRE LE POINT SUR LEUR AVANCEMENT.

ÉCOLE ÉMILE SERRE

Les travaux engagés à l'école Émile Serre depuis l'été 2014 pour adapter les salles de restauration et l'accueil aux effectifs des enfants inscrits à l'école élémentaire et aux nouvelles activités périscolaires (NAP) sont prévus pour se terminer à la fin du mois d'août.

Pour mémoire (voir « QUOI DE NEAUPHLE ? » N°2, page 4), ces travaux portent sur l'accroissement de la capacité d'accueil de l'espace de restauration et sur une restructuration du premier étage du bâtiment.

Les photos 1 à 5 attestent de l'évolution du chantier entre la livraison des modules Algéco et la pose des sanitaires respectivement effectuées en août 2014 et juin 2015.



1.



2.



3.



4.



5.

1. Élévation des cloisons, 12 mars 2015. 2. Livraison des Algéco, 6 août 2014. 3. Ferrailage de la dalle, 4 décembre 2014. 4. Les façades extérieures, 15 juin 2015. 5. Installation des sanitaires, 25 juin 2015. 6. Vue aérienne de l'école Émile Serre, vue réalisée à partir de « Google Earth », d'après QDN2.



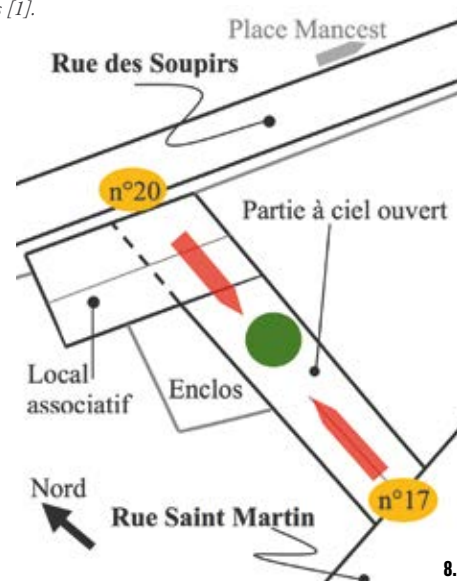
7. Vue du numéro 17 de la rue saint Martin. 8. «Liaison douce» entre la rue des Soupirs et la rue Saint Martin, d'après [1].

PASSAGE SAINT-MARTIN

Le passage Saint-Martin fait suite aux opérations de construction du Centre Bourg et d'extension du centre de loisirs de l'école élémentaire Émile Serre (voir REGARDS Juillet 2014). Cette nouvelle voie est destinée à relier le numéro 20 de la rue des Soupirs au numéro 17 de la rue Saint-Martin. Désigné «Liaison douce», ce passage permettra d'accéder plus rapidement au centre du village et à ses commerçants. Il sera suivi d'aménagements destinés à protéger son accès en provenance du Centre Bourg ainsi qu'à permettre un accès plus direct à l'école Émile Serre et au parking du Vieux Moulin. Les murs intérieurs et la façade située du côté de la rue des Soupirs seront réalisés en enduit à la chaux de ton pierre. Les travaux de terrassement commencés en juin portent aujourd'hui sur les réseaux en eau et énergie. La charpente apparente couverte de tuiles brunes qui devait être réalisée du côté de la rue Saint-Martin est reportée à une date ultérieure pour des raisons budgétaires. ■

Références

[1] Notice de présentation de l'aménagement d'un passage entre la rue des Soupirs et la rue saint-Martin, Atelier d'architecture Champetier de Ribes, Versailles.



NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU
LA VILLE-VILLAGE

Le «claim», la «base-line» ou, en bon français, le slogan, le positionnement, bref, la signature est un élément clé de la communication moderne. C'est tout à la fois un résumé, une définition et une promesse. Un certain nombre de villes ont déjà adopté la leur avec, disons-le, plus ou moins de bonheur.

Aussi, l'équipe communication de Neauphle-le-Château, se tenant prêt à communiquer vers l'extérieur, après de vraies recherches issues d'une formidable «tempête de crâne» s'est arrêté sur :
«Neauphle-le-Château, la ville-village».

Et ce, pour trois raisons :

- la population de notre cité n'est plus vraiment celle d'un village ;
 - Neauphle-le-Château a une histoire, un charme, un agrément de vie qui s'apparente à celui d'un vieux village ;
 - l'originalité de la juxtaposition de ces deux termes entre lesquels on fait habituellement le choix de l'un ou de l'autre.
- D'accord ? Pas d'accord ? Faites-le nous savoir sur communication@neauphle-le-chateau.com. Toutes vos propositions de signature seront étudiées. Promis. Et si jamais... ■

CONSEIL MUNICIPAL

29 JUIN

Vous pouvez lire leurs comptes rendus officiels soit sur les panneaux d'affichage administratif répartis sur le territoire de la commune, soit en les téléchargeant sur le site de la Mairie : www.neauphle-le-chateau.com

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Charlotte Manon Delphine Le Toquin
née le 25 mai 2015 à Le Chesnay
(Yvelines);

Théa Ali Fort
née le 31 mai 2015 à Le Chesnay
(Yvelines);

Gabriel de Chavagnac
né le 5 juin 2015 à Rambouillet (Yvelines);

Hélène Marie Brehinier
née le 10 juin 2015 à Poissy (Yvelines);

Moira Rolande Suzanne Oulès
née le 9 juin 2015 à Poissy (Yvelines);

Robin Vincent Philippe
né le 14 juin 2015 à Le Chesnay (Yvelines);

Milana Vera Dominique Poirier
née le 28 juin 2015 à Versailles (Yvelines);

Ayana Dibassy Diakité
née le 28 juin 2015 à Trappes (Yvelines).

MARIAGES

Jérôme Henri Louis Delettre
et Sandra Geneviève Moyet –
Mariage célébré le 13 juin 2015.

URBANISME

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

46, rue du Dr Grellière – piscine- non-opposition le 15/06/2015

14, rue d'Orbec – pose d'une fenêtre de toit – non-opposition le 15/06/2015

99, route de Saint-Germain – réfection partielle de la toiture – non-opposition
le 15/06/2015

7 bis, rue du jeu de Paume – abri de jardin - non-opposition le 18/06/2015

20, rue du Vieux Château – piscine – non-opposition le 18/06/2015

49, route de Chevreuse – modification façade – ravalement – non-opposition
le 19/06/2015

7, rue Marius Minnard –ravalement, changement des volets et porte d'entrée –
non-opposition le 19/06/2015

46 bis, rue du Dr Grellière – pose de deux vélux – non-opposition le 19/06/2015

4, avenue de Châtron – modification de façade – non-opposition le 29/06/2015

62, avenue de la République – abri de jardin – non-opposition le 29/06/2015

26, rue des Soupirs – réfection de toiture – non-opposition le 29/06/2015

DIVISION

rue de Villancy – création de 3 lots – non-opposition le 03/07/2015

rue de Villancy,- avenue de la République – création de 5 lots – non-opposition
le 06/07/2015

PERMIS DE CONSTRUIRE

Rue de villancy – lot 15 – maison individuelle – accordé le 01/06/2015

7, rue de la gouttière – maison individuelle – accordé le 02/06/2015

Rue de villancy – lot 21 – maison individuelle – accordé le 02/06/2015

7 bis, rue du jeu de Paume – modification sur permis existant (clôture) –
accordé le 08/06/2015

8, rue d'Orbec – modification sur permis existant (aspect extérieur) –
accordé le 03/07/2015

PERMIS D'AMÉNAGER

Rue du Dr Grellière et Villancy – Modification sur permis existant,
détachement à voisin– accordé le 22/06/2015

AVANT LE FORUM...

LE « FORUM DES ASSOCIATIONS » EST DÉSORMAIS LE GRAND RENDEZ-VOUS DES VILLES FRANÇAISES. NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU N'ÉCHAPPE PAS À CETTE NOUVELLE ET UTILE TRADITION. NOUS AVONS VOULU VOUS AIDER À CHOISIR L'ASSOCIATION (ET POURQUOI PAS, « LES »...) À LAQUELLE VOUS ADHÉRERIEZ LORS DE LA FÊTE DU VILLAGE, LE 5 SEPTEMBRE.

De stand en stand, n'hésitez pas à engager le dialogue ! N'oubliez pas également que la vie de ces organismes très nécessaires dépend des bénévoles qui les font tourner. Et si vous en deveniez un ?



LE COMITÉ DES FÊTES

Il a pour vocation l'organisation au sein du village de manifestations comme la Fête du Village, le Forum des Associations, le Téléthon, la Fête des Voisins, la Saint-Patrick...

Vous avez du temps, vous voulez nous aider à faire vivre le village ? Alors, venez rejoindre les bénévoles actuels.

Président : Philippe Leblond

En Mairie — 2, Place aux Herbes — Neauphle-le-Château

Tél : 06.32.61.79.08

Mail : comitedesfetes@neauphle-le-chateau.com



CLUB NEAUPHLEEN DE POKER

Le club est affilié à la Ligue française de Poker. Les membres jouent au Texas Holdem No Limits deux vendredi par mois à partir de 20h45 de début septembre à fin juin (20 tournois par an) à la Casa.

L'association compte une trentaine de membres environ.

Tarifs : 30 euros l'année pour les Neauphléens

35 pour les non-neauphléens, 50 pour les couples.

Le Président du Club pour la saison 2015-2016

est Mr. Denis Basentay (06 52 36 06 84).

Mail : clubneauphleendepoker@gmail.com

Site : neauphle-poker.e-monsite.com



CLUB DES AINÉS

Le Club est ouvert à toutes les personnes retraitées à partir de 60 ans et également aux plus jeunes si le conjoint a plus de 60 ans et ne travaille plus. Toutes les manifestations et sorties sont réservées aux adhérents.

La cotisation annuelle s'élève à 30 euros.

Sorties et voyages prévus d'ici la fin de l'année :

Séjour en Alsace, journée découverte « L'Eure des savoir-faire », loto, cirque, diner spectacle au Lido... et en 2016 : voyage en Sicile et les Îles Éoliennes, séjour découverte du Gers avec la visite de Toulouse et du site de l'Airbus A380. Les réunions belote, tarot, scrabble, se tiennent une fois par mois à la CASA.

Vous pouvez contacter la Présidente Mme Mouette

au 01 34 89 08 41



SYNDICAT D'INITIATIVE

Situé sur la Place du Marché en plein centre du village, le Syndicat d'Initiative informe sur des idées de sorties et de balades, valorise le patrimoine de Neauphle et de ses environs.

Une documentation sans cesse renouvelée et mise à jour est à la disposition des visiteurs, où deux matins par semaine (vendredi et samedi de 10 h à 12 h 30), ses membres accueillent le public.

Le Syndicat d'Initiative s'implique aussi dans la vie culturelle et associative du village.

Il est prévu pour l'année 2015/2016 :

des visites-conférences du village, un concert à l'Église, le salon des photographes, le salon d'Art, le troc aux plantes, un concours jardins de façade et balcons fleuris, des animations scolaires, et lors des Journées du Patrimoine Européen la promotion des circuits de randonnée mis en place en 2014.



L'OISEAU JARDINIER PHILOSOPHIE

L'Oiseau-Jardinier-Philosophie a pour objectif de fédérer dans un esprit convivial et solidaire, des « citoyens-jardiniers-philosophes-poètes » afin de proposer des actions collectives « artisticofloristiques » dans notre environnement urbain.

LOJP souhaite accompagner la Municipalité dans sa politique d'embellissement du cadre de vie en associant les habitants au fleurissement des espaces de notre commune de manière originale et créative. Toutes les idées sont les bienvenues !

Deux actions ont été menées ce printemps : « Rue de la Gouttière on sème » et « La grimpelette des thérières ».

L'association qui comprend 10 membres à ce jour tiendra son Assemblée Générale en septembre. Ses projets : donner envie à d'autres Neauphléens d'entreprendre des actions dans leur quartier, faire intervenir des artistes plasticiens dans la ville, tenter une expérience collective de land-art cet hiver.

Contact : f.cargemel@outlook.fr

LISTE DES ASSOCIATIONS

A.S.L.C.

Association Sports Loisirs et Cultures
Présidente : Christine Varin
Maison du Jeu de Paume
78640 Neauphle-le-Château
01.34.89.02.82
aslc.neauphle@free.fr
http://www.aslc.neauphle.fr/

ANACTI Association des Commerçants et Artisans
Présidente : Sylvie Santerre
39 bis, Rue de la Gouttière
78640 Neauphle-le-Château
01.34.82.64.47
artfloral.santerre@wanadoo.fr

ANIM'ASSMAT

Présidente : Sylvie Bara
21, Rue du Docteur Grellière
78640 Neauphle-le-Château
07.86.71.19.12
bara.alain78@orange.fr

BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS

Responsable sur NLC : Pauline Turcaud
Maison du Jeu de Paume
78640 Neauphle-le-Château
01.34.89.02.82

CERCLE NEAUPHLÉEN DE MARCHE NORDIQUE

Président : Georges Ichkanian
22, rue des 100 Arpents
78640 Neauphle-le-Château
06.09.88.46.89
ichkaniangeorges@bbox.fr

CLUB NEAUPHLÉEN DE POKER

Président : Denis Basentay
53, Avenue de la République
78640 Neauphle-le-Château
06.52.36.06.84
clubneupleendepoker@gmail.com

CLUB DE SCRABBLE

Présidente : Monique Gillant
53, Avenue de la République
78640 Neauphle-le-Château
06.74.28.81.90
monique.gillant@wanadoo.fr

CLUB DES AÎNÉS

Présidente : Faustine Mouette
20, rue du Docteur Bertrand
78640 Neauphle-le-Château
01.34.89.08.41
faustine.mouette@wanadoo.fr

CLUB PHILATÉLIQUE DE NEAUPHLE

Président : Jean-François Guerret
15, Avenue de la République
78640 Neauphle-le-Château
01.34.89.41.99
jfguerret@orange.fr

CŒUR DE NEAUPHLÉENS

Président : Georges Ichkanian
22, rue des 100 Arpents
78640 Neauphle-le-Château
06.09.88.46.89
ichkaniangeorges@bbox.fr

COMITÉ DES FÊTES DE NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU

Mairie
2 Place aux Herbes - BP 1
78640 Neauphle-le-Château
01.34.91.00.72
comitedesfetes@neauphle-le-chateau.com

CROIX ROUGE

Délégation Cantonale de Montfort l'Amaury
Présidente : Marie-Jo Germain
53, Avenue de la République
78640 Neauphle-le-Château
01.30.90.99.04
marie-jo.germain@neuf.fr

DANSE TOUS AZIMUTS

Président : Dominique Cador
17, rue du 8 Mai 1945
78640 Neauphle-le-Château
dom.cador@gmail.com

FCPE

Présidente : Élodie Thepot
7 ter, rue du Jeu de Paume
78640 Neauphle-le-Château
fcpe.nlc@gmail.com
www.fcpe.neauphle.fr

FÊTE DU CHEVAL

Président : Dominique Cador
17, rue du 8 Mai 1945
78640 Neauphle-le-Château
dom.cador@gmail.com

GIPE

Président : Christelle Bidouard
63, rue de Villancy
78640 Neauphle-le-Château
www.gipe.fr
contact@gipe.fr

L'OISEAU JARDINIER PHILOSOPHE

Présidente : Françoise Cargemel
7 rue de la Gouttière
78640 Neauphle-le-Château
06 58 13 61 31
f.cargemel@outlook.fr

LA BOULE NEAUPHLÉENNE

Président : Pascal Leroi
3, rue du Jeu de Paume
78640 Neauphle-le-Château
labouleneauphleenne@gmail.com
www.labouleneauphleenne.fr

LION'S CLUB

6, rue du Vieux Moulin
78640 Neauphle-le-Château
01.34.89.85.05
ysp@ysp

RACING-CLUB NEAUPHLE PONTCHARTRAIN 78

Président : Bernard Faure
Place du Jeu de Paume
78640 Neauphle-le-Château
06.75.46.77.97
rc78@tiscali.fr
http://www.racingclub78.fr

SCOUTS UNITAIRES DE FRANCE

Responsable : Marc Jacob
28, chemin Pierreux
78640 Neauphle-le-Château
01.77.04.23.27
cg78930@scouts-unitaires.org
www.scouts-unitaires.org/

SECOURS CATHOLIQUE

Responsable : Philippe Calin
2, rue Guillaume Apollinaire
78640 Jouars-Pontchartrain
calin.philippe@neuf.fr

SYNDICAT D'INITIATIVE

Président : Philippe Meunier
14, Place du Marché
78640 Neauphle-le-Château
01.34.89.78.00
infos@sinlc.fr

TCN TENNIS CLUB DE NEAUPHLE

Président : André Salabert
Rue du Stade
78640 Neauphle-le-Château
01.34.89.31.90
http://tc.neauphle.free.fr/TCN/www.tcneauphle.fr/v1/index.html

TENNIS DE TABLE DES 4 COMMUNES

Président : Pierre Ait Akkouche
37, Avenue de la République
78640 Neauphle-le-Château
pierre.ait-akkouche@wanadoo.fr

U.N.C.

Président : Antoine Bouchet
30, rue des Sablons
78640 Villiers St Frederic
01.34.89.96.97
antoine.bouchet@neuf.fr

CALENDRIER 2015-2016

MA VILLE LOISIRS

À DÉTACHER ET À CONSERVER!! COLLEZ-LE SUR VOTRE FRIGO PAR EXEMPLE...

SEPTEMBRE 2015

SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2015

Forum des Associations et Fête du Village

MERCREDI 9 SEPTEMBRE

AG FCPE

VENDREDI 11 ET SAMEDI 12 SEPTEMBRE

Théâtre MJP, Nicolas Thuillez

SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

Journées du Patrimoine, SI

VENDREDI 25, SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27 SEPTEMBRE

Square Dance

OCTOBRE 2015

DIMANCHE 4 OCTOBRE

7^{ème} Marché d'Automne, Comité des fêtes

SAMEDI 10 OCTOBRE

Théâtre P. LEFUR, ASLC

DIMANCHE 11 OCTOBRE

Concert Eglise NLC, SI

DU SAMEDI 17 OCTOBRE AU 1^{ER} NOVEMBRE

Tennis Grand Prix Jeunes
12 ans et 13/14 ans filles et garçons

NOVEMBRE 2015

DIMANCHE 8 NOVEMBRE

Manifestation Cœur de Neauphléens

VENDREDI 13 NOVEMBRE

Danse de Salon, ASLC

VENDREDI 20 NOVEMBRE

AG Tennis Club de Neauphle, TCN

DU SAMEDI 21 AU DIMANCHE 29 NOVEMBRE

Salon des Photographes, SI

DÉCEMBRE 2015

VENDREDI 4 ET SAMEDI 5 DÉCEMBRE

Téléthon, Comité des fêtes

SAMEDI 5 DÉCEMBRE

Scrabble Championnat en blitz à la CASA

DIMANCHE 6 DÉCEMBRE

Élections Régionales

JEUDI 10 DÉCEMBRE

AG ASLC

JEUDI 10 ET VENDREDI 11 DÉCEMBRE

Théâtre l'Esperluette, ASLC

SAMEDI 12 DÉCEMBRE

Fête de Noël des commerçants de NLC, place du marché

SAMEDI 12 DÉCEMBRE

Repas de Noël CCAS, MJP

DIMANCHE 13 DÉCEMBRE

Elections Régionales

JANVIER 2016

JEUDI 14 JANVIER

AG Boule Neauphléenne

VENDREDI 15 JANVIER

Audition Classe Guitare, ASLC

SAMEDI 16 JANVIER

AG UNC, CASA

DIMANCHE 17 JANVIER

Audition Piano Violon, ASLC

JEUDI 21 JANVIER

AG Club Aînés

VENDREDI 22 JANVIER

AG Syndicat Initiative

SAMEDI 23 JANVIER

Soirée, Comité des fêtes

DIMANCHE 24 JANVIER

Master Class Zumba, ASLC

DIMANCHE 31 JANVIER

Forum des Métiers, Cœur de Neauphléens

FEVRIER 2016

VENDREDI 5 FÉVRIER

Théâtre Démonstrations Exercices, ASLC

SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 FÉVRIER

19^{ème} Bourse aux Collections, Club Philatélique

SAMEDI 13 FÉVRIER

Danse de Salon, ASLC

SAMEDI 20 FÉVRIER AU 6 MARS

Tennis, Tournoi Open Seniors, TCN

MARS 2016

DU SAMEDI 20 FÉVRIER AU 6 MARS

Tennis, Tournoi Open Seniors, TCN

SAMEDI 12 MARS

Loto Bingo, Lions Club

SAMEDI 19 MARS

Soirée, Comité des fêtes

DIMANCHE 20 MARS

Vide Dressing, Cœur de Neauphléens

DIMANCHE 27 MARS

Chasse aux œufs, parc st Martin, Comité des fêtes

AVRIL 2016

DU SAMEDI 2 AU DIMANCHE 10 AVRIL

Salon d'Art, SI

SAMEDI 9 AVRIL

Scrabble Championnat par paires, CASA

SAMEDI 30 AVRIL

Troc aux plantes place du marché, SI

MAI 2016

SAMEDI 14 MAI

Danses de Salon, ASLC

SAMEDI 21 MAI AU MERCREDI 25 MAI

Exposition de peintures, ASLC

VENDREDI 27 MAI

Fête des Voisins, Comité des fêtes

SAMEDI 28 MAI

Soirée dansante, Cœur de Neauphléens

DIMANCHE 29 MAI

Chorale, ASLC

JUIN 2016

DIMANCHE 5 JUIN

Audition Piano Violon Guitare, ASLC

VENDREDI 10 JUIN

Gala de danse, ASLC

SAMEDI 11 JUIN

Tournoi RCPN 78

SAMEDI 11 JUIN ET DIMANCHE 12 JUIN

Gala de Danse, ASLC

DIMANCHE 19 JUIN

Foire aux Greniers, SI

SAMEDI 25 JUIN ET DIMANCHE 26 JUIN

Théâtre Enfants Ados et Adultes, ASLC

JUILLET 2016

SAMEDI 2 JUILLET

Fête du Cinéma, Cœur de Neauphléens

MERCREDI 13 JUILLET

Fête Nationale, Comité des fêtes

GLOSSAIRE

ASLC : ASSOCIATION SPORTS LOISIRS & CULTURE — FCPE : FÉDÉRATION DES CONSEILS DE PARENTS D'ÉLÈVES — MJP : MAISON DU JEU DE PAUME — SI : SYNDICAT D'INITIATIVE — TCN : TENNIS CLUB DE NEAUPHLE — UNC : UNION NATIONALE DES COMBATTANTS



CROIX-ROUGE

L'unité locale CRF installée à Maule regroupe 10 communes autour de Maule et une trentaine autour de Neauphle/Montfort. Ses actions : en 2014, 140 familles en difficultés ont été aidées, 2982 colis familiaux ont été distribués, une vesti-boutique est ouverte le vendredi après-midi et le samedi matin, aide aux SDF.... et aussi l'organisation de formation « premiers secours » 2 à 3 fois par an (www.croix-rouge-fr)
Pour aider les personnes en difficulté, l'unité locale organise des quêtes, participe à la collecte alimentaire dans le cadre de la « banque alimentaire ».
Contacts : Unité locale CRF 78580 BP 42 – tél/fax : 01 34 75 87 57 – ul.maule@croix-rouge.fr et pour le secteur de Neauphle/Montfort 01 34 89 79 11 – 06 84 08 68 67



ASSOCIATION SPORTS LOISIRS CULTURE

Toutes les informations concernant les activités de l'Association figurent dans la plaquette jointe à ce journal et sur le site : www.aslc.neauphle.fr.
Il faut signaler l'ouverture de nouveaux cours et nouvelles activités : dessin pour les adultes, italien, cartonnage-encadrement, photographie, technique vocale et interprétation, hip-hop adultes, et cetera...
Contacts : aslc.neauphle@free.fr – 01 34 89 02 82 –
Maison du Jeu de Paume



RACING CLUB 78 NEUPHLE/PONTCHARTRAIN

« L'avenir passe par la formation des joueurs ». Respectant cette belle vérité, le Racing Club 78, assure la progression des jeunes joueurs en 3 étapes pour mener au niveau sénior :

- l'école de Football [pour les plus jeunes, appelés désormais U6, U7, U8 et U9 - ces plateaux ou rencontres préparent les enfants pendant quatre ans au passage à la précompétition et au football à 7 tout en leur permettant un apprentissage en douceur adapté à leur seule envie : s'amuser !]
- la préformation
- la formation.

Ainsi, la compétition commence à partir des U15 (jeunes nés en 2002/2001) jusqu'aux séniors
Vous pouvez contacter le club : rc78@orange.fr
consulter son site : www.racingclub78.fr
Ou appeler les 06 75 46 77 97 - 06 80 53 23 89 - 06 80 66 68 88



CERCLE NEUPHLEEN DE MARCHÉ NORDIQUE, PARCOURS SANTÉ ET DÉTENTE

Sport d'endurance à la portée de tous, la marche nordique est considérée comme un sport santé par de nombreux médecins, kinésithérapeutes et autres professionnels de santé. La technique de la marche nordique étant spécifique, il est important de se faire encadrer par des professionnels ce qui est le cas dans cette association. Vous pouvez adhérer à la séance ou à l'année.
Nouveautés : session jeunes 10ans/14 ans le mercredi.
L'association propose également, par la méthode BISAPPRIA, la relaxation pour une bonne gestion du stress.
Contacts pour les conditions d'adhésion : Agnès Cordonnier 06 73 81 04 06 - agnes_cordonnier@hotmail.fr ou Georges Ichkanian (Président) 06 09 88 46 89



CŒUR DE NEUPHLÉENS

Sur le site de Cœur de Neauphléens, une association au service des Neauphléens, les habitants s'entraident et proposent des services utiles tels que le covoiturage, la garde d'enfants et d'animaux, les services à la personne et en particulier les services intergénérationnels, les cours particuliers...
Site : <http://coeurdeneauphleens.wix.com/coeurdeneauphleens>
Adresse mail : coeurdeneauphleens@gmail.com
Président : Georges Ichkanian Tél. : 06 09 88 46 89



CLUB DE TENNIS

Le Club de Neauphle le Château propose un ensemble de 8 courts de tennis dont 4 couverts et une diversité de surface de jeu (terre battue, quick, résine) ainsi qu'un mur d'entraînement et 2 terrains de badminton.
Avec son Directeur sportif Thierry Gauthier, ses moniteurs diplômés et ses initiateurs, le club vous offre toutes les possibilités de se perfectionner du débutant au confirmé, du très jeune au plus âgé.
L'inscription au tennis donne un accès complet et illimité aux 2 courts de badminton couverts.
Les conditions d'adhésion figurent sur le site : <http://tc.neauphle.free.fr/TCN/www.tcneauphle.fr/v1/index.html>
Tennis Club de Neauphle-le-Château – Tél : 01.34.89.31.90 -
Thierry Gauthier 06.12.16.87.09

RETARD À L'ALLUMAGE.

Tant attendu, tant espéré pour ce début de vacances estivales, c'est finalement avec une petite semaine de retard que les travaux de construction du citystade ont débuté.

Une météo capricieuse a retardé plusieurs chantiers du fabricant et a donc décalé le planning des travaux. Le centre de loisirs a dû s'adapter et bouleverser son programme d'animations pour les jeunes. Ce n'était que partie remise. Ceux-ci ont quand même pu en profiter lors des dix derniers jours d'accueil du centre de loisirs et au mois d'août pour leur plus grand plaisir.



La municipalité était fière de compter parmi les ouvriers Adil Laamech, jeune neauphléen, qui n'a pas ménagé ses efforts en période de fortes chaleurs. Ponctuel et minutieux, il a fourni un travail de qualité participant ainsi à la construction de la structure.

L'inauguration officielle aura lieu le 5 septembre en même temps que le forum des associations et la fête du village... Une occasion supplémentaire pour que la fête soit encore plus réussie! ■



NOS DEUX CHAMPIONNES...

Six élèves du collège Saint-Simon étaient qualifiés pour les finales départementales de badminton en duo mercredi 13 mai à Mantes-la-Jolie.



Pour la première fois, c'est une des équipes du collège, qui plus est 100 % neauphléenne, qui s'est classée 1^{ère} du département. Émeline Jacquart et Joséphine Chèrière (catégorie des benjamines) ont ainsi remporté la lourde tâche de représenter l'établissement lors des finales académiques qui se disputaient quelques semaines plus tard. Elles ont brillamment fini à la 6^{ème} place de ces finales (sur 24 duos) dont le niveau était particulièrement élevé puisque les premières places ont été remportées par des joueuses de sections sportives et de clubs.



Notons également la participation active du jeune arbitre Kevin Mast (14 ans) qui réside au foyer de Neauphle-le-Château et qui s'est beaucoup impliqué dans cette compétition. ■

ON VOUS DIT : « RENDEZ-VOUS DANS 100 ANS » !

« UNE CAPSULE QUOI ? », « VOUS VOULEZ ENVOYER DES GENS DANS L'ESPACE ? », « C'EST QUOI ENCORE CETTE IDÉE DE OUF ? »... TELLES FURENT, EN SUBSTANCE, LES RÉACTIONS À L'ANNONCE DU PROJET DE CAPSULE TEMPORELLE QUI DEVAIT ÊTRE ENFOUÏE DANS LE TOUT NOUVEAU PARC DE LA MAIRIE SOUS UNE MAGNIFIQUE PLAQUE COMMÉMORATIVE.



UNE CAPSULE TEMPORELLE ? QUÈSACO ?

Une capsule temporelle est une boîte dans laquelle sont enfermés très hermétiquement des témoignages du présent pour les générations futures et qui est enterrée afin qu'elle ne soit ouverte que dans 100, 200... 1 000 ans ou plus.

Le projet a été présenté aux professeurs des écoles maternelles et primaires et au centre de loisirs. Il a suscité un bel enthousiasme. De fait, tous les enfants s'y sont mis : dessins, photos, témoignages audio, histoires qui racontent le présent, histoires qui imaginent le futur... Bref, un beau travail de mémoire pour les futurs écoliers neauphléens.

Nous y avons rajouté une trousse « type » de l'élève de 2015, un téléphone portable qui fera bien rire dans un siècle par son obsolescence, les livres de Marc Leroy*, historien de Neauphle-le-Château, les premiers exemplaires du Quoi de Neauphle, notre journal local et... quelques petites surprises... Lesquelles nous demanderez-vous ? Eh bien, rendez-vous dans 100 ans pour le savoir !

*« Si Neauphle-le-Château m'était conté » et « Carnet d'un promeneur neauphléen », illustré par Benoît Roman d'Amat, disponibles en mairie et au syndicat d'initiatives que nous remercions pour leur don de ces livres à la postérité. ■





LA FÔRET DE SAINTE APOLLINE

LA VILLE DE NEAUPHLE LE CHÂTEAU, À L'EST DE LA PLAINE DE MONTFORT-L'AMAURY, EST BORDÉE AU SUD-EST PAR LA FORÊT DE SAINTE-APOLLINE.

Cette forêt est départementale depuis 1979 et est située principalement sur la commune de Plaisir (90 % sur Plaisir, 10 % sur la commune de Neauphle le Château). Elle couvre une superficie de 294 hectares¹ (412 terrains de football aux dimensions internationales) aménagée pour la promenade [1].

Placée sur un plateau situé entre 150 et 170 mètres au-dessus du niveau de la mer, la forêt de Sainte-Apolline est principalement constituée de chênes rouvres², de châtaigniers, de frênes et de charmes. Les chênes ont été plantés à la fin du XVI^e siècle pour produire du bois destiné à la construction des vaisseaux de la marine royale.

La forêt comprend 10 kilomètres d'allées forestières ainsi qu'un étang de 1.6 hectare situé au nord-est en bordure de la route du tapis vert et répertorié en zone naturelle écologique, faunistique et floristique. Le sentier de grande randonnée GR11³, qui permet d'effectuer un tour de l'Île de France en provenance de Paris, la parcourt d'est en ouest sur sa partie nord. Une petite rivière, désignée ru de Sainte-Apolline, prend sa source dans la forêt pour alimenter le Maldroit, une rivière qui traverse la ville de Plaisir et rejoint la Mauldre⁴ sur la commune de Beynes. Les creux et bosses, particulièrement présents sur la partie ouest,

sont liés à l'exploitation de la pierre, meulière⁵ de Montmorency, utilisée pour la construction des maisons au début du XX^e siècle (1900-1930).

La forêt abritait autrefois un ancien manoir féodal quadrangulaire dit de la Grange-du-Bois, quelques maisons formant hameau ainsi qu'une chapelle. La chapelle, construite à l'intérieur de l'enceinte du manoir, fut rénovée vers 1694 puis détruite en 1726. Elle a donné son nom à la forêt et est restée lieu de pèlerinage jusqu'au début du 20^e siècle. Il ne reste aujourd'hui qu'un fossé d'enceinte initialement rempli d'eau et une allée de deux fois trois tilleuls plantés à l'emplacement de la chapelle au début du XIX^e siècle. Le lieu se situe au croisement des routes de la chapelle et de la briqueterie. Un peu à l'ouest, au carrefour de la table ronde, se trouve une table restaurée utilisée pour les pique-niques lors des chasses royales. Au sud de la D134 et à l'ouest de la rue de la Butte à Madame, la partie empierrée du chemin des Bordes suit une ancienne voie romaine. Enfin, l'actuelle rue des soupirs de Neauphle le Château, rue qui relie la place Mancest à la rue Saint-Nicolas, fut créée et nommée rue de sainte Apolline dans la première moitié du XVIII^e siècle.



La forêt abritait autrefois un ancien manoir féodal ...

POUR LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE ET LA TRANQUILLITÉ DES PROMENEURS :

- rester sur les chemins,
- ne pas détériorer les talus,
- ne pas jeter d'ordures,
- ne pas ramasser de bois,
- ne pas cueillir de fleurs ou de plantes,
- ralentir (pour les vélos et cavaliers)
à l'approche des promeneurs,
- tenir son chien en laisse,
- ne pas allumer de feu,
- respecter les parcelles en régénération
ou signalées comme dangereuses.

1. Sous-bois, forêt de sainte Apolline. 2. Allée de 2 fois 3 tilleuls, emplacement de l'ancienne chapelle de sainte Apolline.

Le lecteur trouvera des compléments d'information dans l'ouvrage « Si Neauphle le Château m'était conté » [3].

Cette forêt a toujours servi d'abris à de nombreux animaux. Aujourd'hui encore, des chevreuils et des sangliers vivent dans la forêt ou la traversent. Leur nombre est régulé par des battues régulières pour limiter les dégradations sur la flore et réduire les risques d'accident sur les routes N12 et la D134 (frontières sud et ouest de la forêt).

Concernant l'entretien, c'est l'Office National des Forêts (ONF) qui gère les coupes d'arbres anciens ou malades, les plantations et l'aménagement du territoire forestier (aires de pique-niques et de stationnement, sentiers pédestres). Les coupes s'effectuent pour créer des puits de lumière afin que les jeunes arbres puissent se développer. Les plantations permettent de renouveler et d'adapter les meilleures espèces à la qualité des sols.

Enfin et pour celles et ceux qui souhaitent profiter de cet espace de verdure, des circuits promenades, désignées « Balades Neauphléennes », sont disponibles au Syndicat d'Initiative [4-5]. ■

1. À comparer aux 215 hectares de la commune de Neauphle le Château.
2. Chêne rouvres, arbres communs des forêts tempérées de l'hémisphère nord dont la hauteur varie de 20 à 40 m.
3. GR11, chemin long de 675 kilomètres qui part du pont d'Austerlitz en direction de Villiers-saint-Frédéric pour ensuite faire une boucle de 618 kilomètres autour de l'île de France. Ce chemin passe par les villes de Mantes, de Magny-en-Vexin, de Chantilly, de Coulommiers, de Provins, de Montereau, de Fontainebleau et de Chevreuse.
4. Voir l'article « La Mauldre et l'eau », QDN4, mai/juin 2015, pages 14 et 15.
5. Roche sédimentaire siliceuse, issue de l'époque géologique dite de l'Oligocène (de 23 à 28 millions d'années).

Références

- [1] http://www.onf.fr/activites_nature
- [2] Carte de la forêt de sainte Apolline, J.C. Pellé (2000), Syndicat d'Initiative (SI), Neauphle le Château.
- [3] Leroy M.; Si Neauphle le Château m'était conté, Histoire et histoires d'un village d'île de France, ISBN 2-9520638-0-X, pages 75, 108 à 114 et 65, 2003, disponible au Syndicat d'Initiative.
- [4] Syndicat d'Initiative, Le tour de la forêt de sainte Apolline, Balade neauphléenne, 2015.
- [5] Syndicat d'Initiative, Balade en forêt de sainte Apolline, Balade neauphléenne, 2015.

NEAUPHLE EN GUERRE

LA GUERRE FAIT HÉLAS PARTIE DU LOT COMMUN DE L'HUMANITÉ DEPUIS SES ORIGINES. EN CELA NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU N'A PAS DÉROGÉ À LA COUTUME, MÊME SI SA SITUATION GÉOGRAPHIQUE L'A QUELQUE PEU ÉPARGNÉ LORS DES DEUX CONFLITS MONDIAUX DU XX^E SIÈCLE.

Les premiers combats que nous rapportent les chroniques remontent à l'époque celte puis gallo-romaine, sans oublier les terribles Grandes Invasions des Ve-VI^e siècles ; ces vagues successives d'invasisseurs se heurtent aux populations d'origine et finissent par s'y mélanger, tandis que les Grandes Invasions provoquent la ruine de la cité antique de la plaine, Diodurum, et l'émergence de Neauphle sur la colline, village facile à fortifier et à défendre, sauf dans le cas des invasions normandes (IX^e siècle) qui détruisent la première église du village.

Le Moyen Âge postérieur est témoin à la fois de petits conflits locaux entre seigneurs rivaux, jaloux d'une prééminence de voisinage (Neauphle et Maurepas, Neauphle et Montfort...), et de guerres plus importantes entre le Roi de France et ses vassaux (dont le seigneur de Neauphle) d'une part,

et des armées d'invasion anglo-normandes d'autre part (XI^e-XII^e siècles) victorieusement conclues sans dommage pour Neauphle. Il faut attendre la fin de la guerre de Cent Ans, au début du XV^e siècle, pour que les armées anglaises, suivies de troupes de brigands (les « Écorcheurs »), mettent notre région à feu et à sang, dévastant l'église et le village de Neauphle, ruinant le château et massacrant les habitants.

Les guerres de religion, dans la deuxième moitié du XVI^e siècle, sont passées largement à côté de Neauphle et ont laissé peu de traces dans les archives.

Les persécutions révolutionnaires, en revanche, ont alimenté une chaîne de dénonciations qui ont conduit à des arrestations de Neauphléens le plus souvent



La Grande Guerre inflige [...] une saignée bien plus catastrophique à Neauphle puisque cinquante-quatre Neauphléens tombent au champ d'honneur...

les conduisant à la guillotine (1793-1795). De 1814 à 1818, suite aux guerres calamiteuses de l'Empire et à l'invasion étrangère, les habitants du village ont l'obligation, par réquisition municipale, de procurer le logement aux troupes d'occupation. L'expérience se renouvelle en 1870-1871, quand les troupes allemandes et prussiennes sont logées et nourries aux frais des habitants, qu'elles rançonnent par tous les moyens possibles, créant un véritable climat de persécution qui aboutit à la mort pour la France de sept de nos concitoyens.

La Grande Guerre inflige, quant à elle, une saignée bien plus catastrophique à Neauphle (demeuré cette fois à l'écart du théâtre des opérations), puisque cinquante-quatre Neauphléens tombent au champ d'honneur (soit près de 5% de la population totale qui compte 1 228 habitants) récemment et dignement célébrés par une belle exposition du centenaire à la Maison du Jeu de Paume.

Le dernier conflit dont Neauphle ait eu à souffrir (sept morts pour la France dont deux déportés et une victime civile), en 1940-1944, est un développement

plus systématique de 1870-1871. Aux pillages de l'été 1940 (réfugiés de l'Exode, armée française en déroute, puis soldats allemands) succède une occupation militaire stricte. Les destructions et pillages de 1870-1871 ne sont pas renouvelés, mais le climat général de suspicion et de délation rappelle fâcheusement les années révolutionnaires, sans oublier les problèmes majeurs de ravitaillement et d'approvisionnement, notamment durant les hivers particulièrement rigoureux.

Après quelques derniers combats aux alentours, Neauphle est libéré le 25 août 1944 par la Deuxième Division Blindée appuyée par une division d'infanterie américaine, en marche vers Paris.

Formons à présent des vœux ardents afin que cet ultime chapitre n'ait point d'avatars, et qu'une paix durable (déjà soixante-dix ans) règne longtemps dans nos murs et chez nos voisins! ■

1. Aquarelle de Jean-Claude Golvin. Musée départemental Arles Antique © Jean-Claude Golvin / Éditions Errance. 2. Affiche de la mobilisation du dimanche 2 août 1914. 3. Siège de Paris en 1870 par Ernest Meissonier (Musée d'Orsay).



UN SITE TOUT NEUF

VOUS VENEZ DE TAPER WWW.NEAUPHLE-LE-CHATEAU.COM ET CE QUI S’AFFICHE SOUS VOS YEUX NE RESSEMBLE À RIEN DE CE QUE VOUS CONNAISSEZ. C’EST NORMAL! LES PETITS DIABLES DE LA COMMUNICATION ONT DÉCIDÉ DE TOUT CHANGER.

Pour plus et mieux, a priori. Ont-ils réussi?... Ils vous invitent, pour en juger, à faire le tour de ce nouveau site avec eux et à en découvrir les principales nouveautés.

PLUS D’IMAGES...

Dès la page d’accueil, vous êtes submergé d’images et d’appels. Tout en haut, les boutons de navigation vers les grands chapitres : DÉCOUVRIR NEAUPHLE, LOISIRS ET CULTURE, MAIRIE, SERVICES, ACTUALITÉS... À droite, une case « moteur de recherche » pour trouver directement l’information dont vous avez besoin. Une case météo : oui c’est nouveau et prédictif, histoire de savoir s’il vous faut parapluie ou ombrelle. Et, en dessous, les horaires de la Mairie qui s’affichent de façon dynamique.

Plus bas les trois points phares de la semaine. Et une invitation à regarder encore plus bas. Tout cela est cliquable. Car l’un des points forts de ce nouveau site est qu’il s’adapte automatiquement à tous les écrans. Du grand 27 pouces de bureau au 4 pouces d’un smartphone. Il faut le dire haut et clair, car tout cela est fait discrètement, automatiquement.

En-dessous donc, des informations pratiques, utiles : les contacts, l’accès, le moyen de poser une question. Et plus bas encore, les rubriques les plus consultées : journal municipal, informations urgentes, agenda, décisions du conseil et une nouvelle case « Je participe... » qui vous permettra de lancer des idées, d’émettre des avis, de poser des questions au Maire et au Conseil, bref la très attendue « voie de retour »...

Vous pouvez, comme sur presque tous les sites, revenir à la page d’accueil en cliquant simplement sur le logo, en haut, à droite.

PLUS DE SERVICES...

Lorsque vous cliquez sur l’un des boutons du haut, par exemple DÉCOUVRIR NEAUPHLE, un nouveau menu se déroule, offrant des sous-rubriques claires. Elles sont appelées à se développer, mais elles sont déjà bien étoffées.

Car, et ce fut un point crucial, l’ancien site, s’il datait dans son ergonomie, ses capacités technologiques et d’un point de vue graphique, n’a jamais démerité. Soigneusement tenu, il était très visité et a rendu de nombreux services aux Neauphléens. Comme vous avez, à maintes reprises, exprimé votre satisfaction sur son contenu, nous tenions donc à ce que vous en retrouviez toute la richesse. Les rubriques ont été remaniées, en fonction des scores de fréquentation et de l’expérience de rédaction. Mais tout ce que vous trouviez à l’adresse www.neauphle-le-chateau.com est présent dans le nouveau site.

Entre « MAIRIE » et « SERVICES », vous n’hésitez pas très longtemps. « MAIRIE » regroupe tout ce qui se fait directement auprès des administrateurs de la Mairie tandis que « SERVICES » tout ce qui se gère en dehors : les écoles, le périscolaire,

le CCAS, les associations... À chaque rubrique, vous pourrez, comme avant, télécharger des documents. Et bientôt, pour certains les remplir. Le télépaiement est dans le viseur, mais il reste beaucoup de questions administratives à résoudre.

PLUS D’ACTUALITÉS

L’équipe de communication a conçu pour notre ville, une véritable chronologie des médias. NEAUPHLE-EXPRESS sera désormais consacré à l’urgence et à la communication de crise : canicule, travaux, soucis de circulation... NEAUPHLE-HEBDO, chaque semaine, vous apportera les événements à suivre. Ou vous détaillera les résultats de ceux qui viennent se terminer. Le « QUOI DE NEAUPHLE ? », en bimensuel, se veut plus réflexif, apportant dans ses papiers du recul et de l’analyse. Le site, lui, doit englober tout cela et raconter, au jour le jour, l’activité des Neauphléens. C’est pour cela que prochainement il comportera des pages vidéos qui relateront notre vie commune, communale...

Pour être à l’aise dans ce site, il suffit de l’ouvrir et de s’y promener. Ses concepteurs, profitant de leur expérience quotidienne sur le web, ont introduit beaucoup d’astuces et de raccourcis qui vous en faciliteront la prise en main. Maintenant que vous en avez fait un rapide tour, à vous de jouer... ■



RÉTRO-AGENDA

50 ANS, ÇA SE FÊTE...

Sous un soleil radieux, la journée anniversaire des 50 ans de l'ASLC a été une belle réussite. L'ASLC a reçu beaucoup de compliments et de témoignages positifs de la part des adhérents, animateurs, spectateurs, parents et grands-parents conquis par cet événement... Les ateliers créatifs ont eu un vif succès et la statue réalisée attend toujours d'être baptisée... L'ASLC attend vos suggestions !



Beaucoup ont apprécié la fin de soirée dans cet esprit familial, avec les camions de hamburger, de pizza et les DJ qui ont animé jusque tard dans la nuit...

FOIRE AUX GRENIERS

Pour la 29^{ème} Foire aux Greniers organisée par le Syndicat d'initiative dans le Parc du Jeu de Paume, ce fût l'année des records de participants et de visiteurs. Pour la première fois et à l'occasion de la fête de la musique, cette foire aux affaires fût



agrémentée par intermittence, par des musiciens en herbe ou confirmés.

RACING CLUB 78 NEAUPHLE - PONTCHARTRAIN

Le samedi 13/06/2015 a été l'occasion pour l'association intercommunale de démontrer son savoir faire et l'engagement de ses dirigeants bénévoles à travers l'organisation du challenge Lehnen (Catégorie U15). Réunissant un plateau prestigieux permettant d'offrir, tout au long de la journée au nombreux public, une belle qualité de jeu, cette manifestation fut de l'avis général une réussite à laquelle les jeunes rouges & noirs se sont associés en remportant la finale (1-0) de belle manière face au Paris St Germain, après s'être imposé en 1/2 finale contre l'ACBB ! Cette victoire met un terme à une riche saison pour l'équipe des moins de 15 ans du Racing Club 78 qui s'était déjà illustrée au Parc des Princes lors de l'épreuve du Challenge Orange

FÊTE NATIONALE

Si vous étiez là le 13 juillet, vous n'avez sûrement pas manqué les festivités prévues pour la Fête Nationale. Deux

géants jongleurs truculents, un Michael Jackson plus vrai que nature et un DJ ont animé la soirée pour le plus grand bonheur des enfants et des plus grands... jusqu'au bout de la nuit.

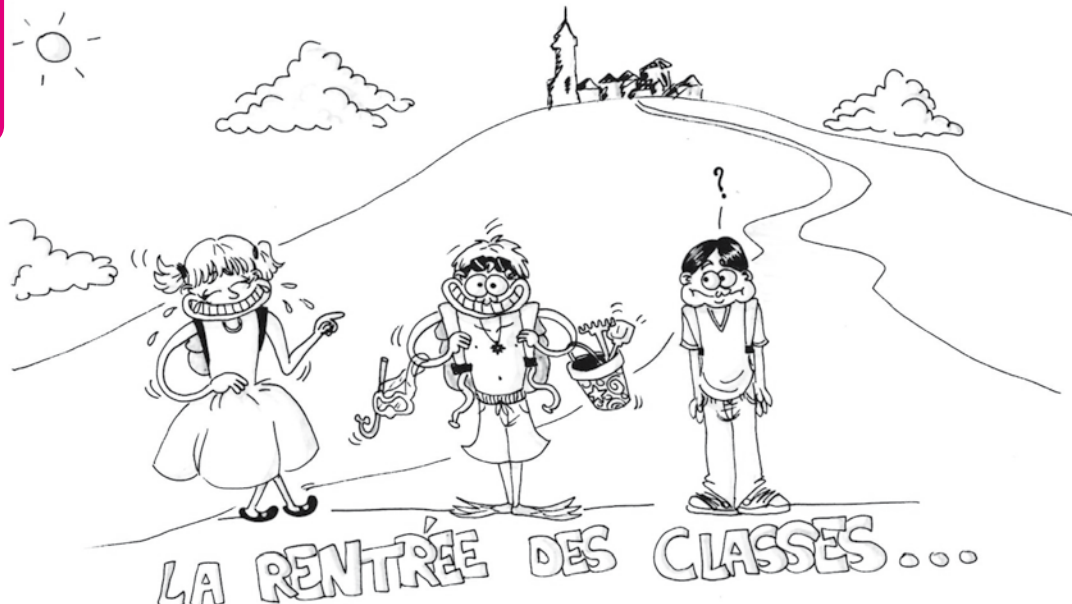
UN ÉTÉ « DÉCOUVERTE »

Encore une nouveauté à Neauphle-le-Château cet été : l'Accueil de Loisirs pour les ados !

Les 11/16 ans ainsi que les futurs collégiens,



ont pu profiter en ce début d'été de l'enthousiasme des animateurs pour leur faire découvrir leur nouveau lieu de rencontre et d'animations. En partenariat avec l'Accueil de Loisirs de Jouars-Pontchartrain, les jeunes neauphléens ont pu s'adonner, entre autres, à des initiations graffiti, BMX au vélodrome de Saint-Quentin-en-Yvelines, canoë à la base de loisirs, accrobranches, piscine, minigolf, tir à l'arc... et « bubble foot », un mélange délirant de foot et de sumo. Les ateliers manuels et culinaires ne doivent pas être oubliés. Le bouche-à-oreille a bien fonctionné : ceux qui n'étaient pas au courant de cette nouveauté ont pu s'inscrire en cours de route et profiter des animations proposées par Raphaëlle et son équipe. Les fins de semaine se soldaient par des soirées festives où même les parents ont été invités. Mais à la dernière uniquement !



AGENDA

SEPTEMBRE

5 SEPTEMBRE

Fête du village au parc du Jeu de Paume...

10h-17h : forum des associations,
15h30 à 20h00 animations gratuites pour les enfants (structures gonflables, accrobranches, bus lidimax),
Inauguration du CITY-STADE,
Démonstration de danses espagnoles,
Buvette et restauration dès 20.00 heures – Repas Paëlla,
Soirée avec le groupe VERSION ORIGINALE,
et feu d'artifice vers 22h00.

11 ET 12 SEPTEMBRE

Théâtre à la MJP organisé par l'ASLC

19 ET 20 SEPTEMBRE

Journées européennes du Patrimoine

25-26-27 SEPTEMBRE

Square Dance à la MJP organisé par Tous Azimuts

OCTOBRE

4 OCTOBRE

7^e marché d'automne à la Maison du Jeu de Paume (MJP)

10 OCTOBRE

Théâtre à la MJP

11 OCTOBRE

Concert Ensemble Messiaen à l'Eglise St Nicolas à 17 heures

17 OCTOBRE

Loto Bingo du Lions Club à la MJP

DU 17 AU 28 OCTOBRE

Tournoi de Tennis 12-13-14 ans filles et garçons

JOURNÉES DU PATRIMONE

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

Visite conférence du vieux Neauphle et de son église avec brève audition de son orgue historique par Marc Leroy, membre du Syndicat d'Initiative et Délégué à la Culture. Rendez-vous devant la Mairie à 15h.

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

Randonnée découverte « Le Tour du Village » animée par des membres du syndicat d'initiative. Ce circuit de niveau moyen d'environ 2h30/3h offre une vue dégagée du village et de la plaine d'Houdan, elle sera ponctuée de commentaires culturels. Rendez-vous place du marché à 9h30

MUSIQUE D'AUTOMNE



En partenariat avec les 26^{es} saisons musicales de RITMY, le Syndicat d'Initiative vous convie le dimanche 11 octobre à 17 heures à l'Eglise Saint-Nicolas. En 2014, quatre jeunes et talentueux musiciens, dont le très renommé clarinetiste Raphaël Severe, créent l'Ensemble Messiaen (piano, clarinette, violon et violoncelle). Ce dimanche, il interprétera des œuvres de Zemlinsky, Sibelius et Messiaen. Vous pouvez réserver au Syndicat d'Initiative. 14 Place du Marché à Neauphle 01 34 89 78 00 ou en ligne www.ritmy.fr